

NOTE BUDGET 2022 pour conseil du 22/11/2021

Cette note présente les orientations qui permettront de construire le budget 2022. Ces orientations qui seront votées au conseil ont été approuvées par le bureau lors de sa réunion du 8 novembre 2021. A la suite de ces orientations sont rappelés quelques principes à connaître, en particulier pour les nouveaux conseillers.

Réserves des SSR : il avait été proposé lors des conseils du 25 mai et du 20 septembre de constituer des réserves grâce aux subventions non dépensées des exercices précédents dans la limite de 50% de la subvention annuelle).

Un cas particulier, celui de la SSR S3C, le syndicat S3C ayant reversé en 2020 à l'UTR le solde (3219 €) des comptes des retraités S3C, nous proposons d'abonder la réserve de la SSR S3C de cette somme, étant entendu que lorsque cette somme aura été dépensée, la SSR S3C réintègrera la règle commune, c'est-à-dire maximum de réserves égal à la moitié de la subvention annuelle.

Propositions pour le budget 2022 : la situation de l'UTR étant très saine (nous avons largement dépassé l'objectif de six mois de réserves) nous faisons les propositions suivante :

- Sortie 2022 : prise en charge partielle de la sortie par l'UTR. Autrement dit nous acceptons qu'entre les dépenses liées à la sortie et les recettes tirées des participations nous ayons une différence de l'ordre de 2000 €.
- Déplacements : augmentation des prises en charge vélo et covoiturage pour aller dans le sens de l'article « développement durable » de notre résolution. Passage de l'indemnité kilométrique de 0.05 à 0.10 pour le vélo, 0.40 à 0.45 pour le covoiturage, 0.32 à 0.35 dans le cas où le covoiturage est impossible.
- Repas : prise en charge lors des bureaux et conseils d'une journée ;
- Reconstitution de stocks d'affiches, guides (voir RMn°21-11 page).

Subventions aux sections : il avait été acté lors du précédent mandat le principe suivant de reversement aux sections :

- La moitié de la cotisation mensuelle perçue par l'UTR multiplié par le nombre de cotisations au titre de la section (exemple : l'ULR de Lille a perçu 1757x 1.7822 depuis le début de 2021).
- Les subventions dues aux ULR sont versées sur leur compte bancaire.
- Celles dues aux SSR sont disponibles via un sous-compte (cas de la SSR métaux) ou une ligne budgétaire (pour les autres sections), l'UTR réglant alors directement les dépenses de la section à hauteur de la subvention.

Concernant les SSR (1^{er} et 3^{ème} alinéa) ces principes ont été actés à l'occasion de la signature de conventions en 2019 ou 2020, pour les ULR elles doivent être revotées afin de justifier les versements effectués en 2022.

Rappels des principes et méthodes sur la construction des budgets :

Présentation des dépenses et recettes : les dépenses sont présentées de façon analytique, c'est-à-dire par destination (développement, congrès, action revendicative ...) et pas par nature (déplacement, affranchissement, photocopies ...). En effet ce qui importe c'est d'expliquer pourquoi on a dépensé les cotisations des adhérents.

Les recettes, par contre, sont présentées en utilisant les codes budgétaires présents dans le logiciel de comptabilité (cotisations, ventes de marchandises, produit financier ...) même si, lors de la saisie des écritures, certaines recettes pourront être affectées d'un code analytique (voir exemple plus loin sur le code analytique LOISIRS).

Les postes de dépenses (analytiques) :

Thème	Libellé	Précisions
ABONNT	Abonnements RM SH	Uniquement les abonnements à Retraité Militant et Syndicalisme Hebdo (plus valable depuis 2021 et le passage au numérique de SH).
ACTION	Action revendicative	... mais aussi des actions comme ceux de la commission SANTE qui aboutissent à porter des revendications.
AIDE	Aides et ristournes aux sections	Uniquement les ristournes de cotisations selon les principes établis.

CGR	Congrès	... et aussi les AG et aussi les représentations dans les AG des sections et congrès de syndicats ou UTR invitants.
CNAS	CNAS/ACTIONS	Subvention actions (SENIOREVA) mais qui serait reversé à l'URR si on l'avait.
DEV	Développement	"galette", envois courriers nouveaux adhérents ... cartes CEZAM (fidélisation), fonctionnement de la commission, tenue de stand, intervention dans certaines réunions (y compris syndicats de salariés).
DONSOL	Dons, cadeaux, adhésions asso	Cadeaux et manifestations de sympathie, adhésion ARHOS ...
ELE	Elections	Normalement pas concernés sauf avance de frais remboursés par UTI, URI ou syndicats.
FINAN	Frais bancaires et intérêts	-
FONCT	Fonctionnement : instances, consommables, matériel	Frais de déplacement pour les réunions des bureau, conseils, repas éventuels non ciblés par ailleurs ; consommables : papier, affranchissement non ciblé, tirages non ciblés, cartouches d'encre, ... matériel éventuellement acheté comme ordinateur, vidéo, imprimante.
FOR	Formations	Fonctionnement de la commission, cout des formations qu'elles soient facturées par des tiers (UCR, URR, URI ...) ou organisées par nous
INFOS	Journal, communications diverses	Fonctionnement de la commission, surtout le journal, y compris les suppléments, encarts, d'autres éléments de communication mais à priori l'essentiel de ceux-ci devrait se retrouver en ACTION, ABONNEMENT, DEV ...
LOISIRS	Loisirs : sorties, visites culturelles ...	Fonctionnement de la commission, assurance tourisme, cout (*) estimé de la sortie.

(*) les participations des adhérents viendront en déduction sur le code analytique loisirs dans la partie Recettes.

Les postes de recettes (budgétaires) :

Code	Libellé	détail	
7JURCNA	Juridique & CNAS	Voir CNAS en dépenses	
7PROEXP	Produits exceptionnels	Recettes LOISIR	
7PROFIN	Produits Financiers	Intérêts du livret A	
7RECINT	Recette Interne CFDT	Je n'ai pas mis de montant mais pas exemple en 2017 j'ai remboursé l'hôtel pour le congrès URI et l'URI doit nous rembourser.	
7SCPVC	Cotisations et Opérations SCPVC	La totalité de ce que nous ristourne le SCPVC et avant les ristournes aux sections.	
7SUBEXT	Subvention externe CFDT	Si nous avons une subvention d'une mairie par exemple.	
7VENMAR	Ventes de marchandises	Carte CEZAM vendues ...	

Règlement des frais militants : on retrouvera en page 2 de la note de frais les règles simples qui doivent être respectées (note correctement remplie, pièces justificatives ...) afin que les remboursements ne donnent lieu à aucune ambiguïté sur la réalité des dépenses et leur destination.

Jacques DEVODDERE le lundi 8 novembre 2021